

# Communiqué de presse

## Principaux chiffres du mois de février 1993

### Météorologie

Moins de précipitations et d'heures de soleil que d'habitude, pour ce deuxième mois de l'année.

La station d'observation de Cointrin fait état de 6 mm seulement de pluie tombée (la normale de février, selon la moyenne 1901-1960, est de 60 mm) et de 68 heures d'insolation, contre les 94 de la normale. La température moyenne est par contre assez proche des valeurs normales : 0,9° C, pour une moyenne de 0,1° C en 1901-1960.

### Population résidante

En février, la population résidante du canton a augmenté de 882 personnes et se chiffre à 387 333 à la fin du mois (dont 718 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) positif de 788 personnes (arrivées dans le canton : 1 743, dont 287 saisonniers; départs : 955, dont 2 saisonniers) auquel s'ajoute un excédent des naissances (336) sur les décès (242) de 94 personnes.

En une année, la population résidante du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 2 134 personnes (+ 0,6 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 1 819) qu'à la population d'origine suisse (+ 315).

### Marché du travail

A fin février, le nombre de chômeurs inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 13 137 (12 143 chômeurs complets et 994 partiellement sans emploi). En un mois, leur nombre a progressé de 453 (+ 425 chômeurs complets et + 28 partiels). Le taux de chômage, calculé en pour

cent de la population active de 1980, est passé de 7,1 % à fin janvier à 7,4 % à fin février. La moyenne suisse se situe à 4,8 %, contre 4,6 % le mois précédent; les cantons de Vaud (7,7 %), du Tessin (7,6 %) et du Valais (7,5 %) sont les plus touchés de Suisse.

Les heures de travail chômées à la suite de réductions de l'horaire de travail se sont élevées à 206 454 en février (- 3,7 % par rapport au mois précédent). Elles ont touché au total 3 176 travailleurs actifs dans 155 entreprises.

Quant aux places vacantes annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 1 539 en février contre 1 132 en janvier. Il s'agit de 1 457 offres d'emploi à plein temps (+ 400) et de 82 à temps partiel (+ 7).

### Travailleurs étrangers

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin février, à 98 673, dont 68 429 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 29 724 frontaliers et 520 saisonniers. Par rapport à la période correspondante de 1992, l'effectif total est en recul de 2 209 unités (- 2,2 %); toutes les catégories accusent des baisses : - 531 travailleurs résidents (titulaires de permis B et C); - 338 saisonniers et - 1 340 frontaliers.

### Construction de logements

A fin février, on dénombrait 190 894 logements, 150 de plus qu'en janvier. En effet, 160 logements neufs ont été construits, parmi lesquels 4 villas, tandis que 10 ont été démolis. En ce qui concerne les projets, 86 logements (dont 8 villas) ont été autorisés et 231 requêtes

. / .

Renseignements : ☎ 787 67 07

6 avril 1993



Rue du 31-Décembre 8  
Case postale 36  
1211 Genève 6

SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

(parmi lesquelles figurent 16 villas) on été déposées.

De fin février 1992 à fin février 1993, on a construit 2 022 logements (2 259 une année plus tôt, 1 948 deux ans auparavant). Annuellement, on se maintient toujours autour des 2 000. Compte tenu de ces nouvelles constructions ainsi que des démolitions, le gain annuel net atteint 1 945 logements (contre 2 340 à fin février 1992 et 2 061 à fin février 1991). Le nombre annuel de logements autorisés reste très élevé (2 516, contre 1 573 et 2 546), et plus encore celui des requêtes déposées (3 052, contre 2 428 et 2 009).

### Energie

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en février à 198,5 millions de kWh (soit 2,0 % de moins qu'en février 1992); celle de gaz à 186,3 millions de kWh (soit 12,8 % de plus qu'en 1992), chauffage à distance non compris.

### Transports

L'effectif des véhicules neufs immatriculés dans le canton atteignait 250 272 à fin février 1993 (+ 394 en un an). A signaler que le nombre d'automobiles (204 722 en février) est plus bas qu'un an auparavant (- 141), contrairement à celui des motos (23 627 en février), en augmentation de plus de mille (+ 1 112).

A l'aéroport de Cointrin, les mouvements d'avions et les passagers enregistrés en janvier 1993 au titre de trafic commercial étaient sensiblement plus nombreux qu'un an aupara-

vant: 8 702 mouvements d'avions (contre 8 270 en janvier 1992, soit + 5,2 %), et 515 900 passagers (contre 484 800 en janvier 1992, soit + 6,4 %).

### Tourisme

En janvier 1993, 58 884 hôtes (59 191 en janvier 1992), dont 51 962 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 129 872, contre 140 329 en janvier 1992. Quant au taux d'occupation des lits, il s'inscrivait à 31,1 % en janvier 1993, contre 34,4 % en janvier 1992.

### Indice genevois des prix à la consommation

En février, l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,7 % et s'établit à 141,6 points. Le taux annuel de renchérissement se fixe à 3,4 % (contre 4,4 % un an auparavant). En mars, l'indice progresse de 0,6 % et s'établit à 142,5 points (taux annuel: 3,8 % contre 4,9 % en mars 1992).

### Poursuites et faillites

En février, 13 329 réquisitions de poursuite ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites, contre 12 748 en février 1992.